

BAISSE DES DOTATIONS DE L'ETAT



QUEL IMPACT POUR NOTRE VILLAGE ?

Vous avez été nombreux à répondre présent à l'invitation du Conseil Municipal en vous déplaçant le 11 novembre à la salle des fêtes pour la réunion publique qui abordait le sujet qui nous occupe dans cet article. Nous tenions à remercier l'ensemble des administrés qui ont participé à cette réunion. Dans le cadre de la baisse sans précédent des dotations de l'Etat, jusque-là accordées aux communes, pour assurer leurs missions quotidiennes et de proximité, l'équipe municipale est complètement mobilisée afin de limiter au maximum l'impact financier sur les finances de la commune.

Comment cela se traduit-il concrètement dans le budget communal ? Depuis plusieurs années, l'état transfère aux communes des compétences supplémentaires et attribue des revenus supplémentaires à travers la Dotation Globale de Fonctionnement (la DGF) aux communes afin de leur permettre d'assurer le financement de ces nouvelles compétences.

Hors depuis maintenant 3 ans, la DGF diminue fortement. Mais dans le même temps l'état continue le transfert de compétences vers les communes.

Pour notre commune, la baisse de la DGF représente une baisse de recette de 200 000 € sur 3 ans. Le plus grave, est que plus personne ne sait exactement comment s'effectue la base de calcul permettant de déterminer le montant de la DGF à affecter aux 36 000 communes de France. Pour information, nous ne savons pas quel sera le montant de la DGF pour Rochefort en 2016. Et ce n'est pas tout, il existe un autre outil, baptisé le FPIC, qui est un fond de péréquation permettant de soutenir les communes en difficultés. Le FPIC est alimenté par les communes bien gérées qui abondent annuellement le fond de soutien. Pour notre commune, le montant perçu représentera un montant de 56 000 € en 2016. Il est à noter que l'entrée de la commune dans la communauté d'agglomération Rambouillet Territoires a permis d'éviter de payer 96 000 € de FPIC. En 2015, l'effort total pour la commune représente une baisse de recette d'un montant total de 117 000 €.

Ce montant, qui représente 30 % des reve-

nus fiscaux de la commune, affecte considérablement notre budget et réduit notre capacité à investir dans les services et les investissements futurs. Toute l'équipe municipale, autour de Mr le Maire, travaille afin de réduire les coûts de fonctionnement de la commune. Notre objectif étant de maintenir le niveau de service actuel de la mairie sans avoir à augmenter les impôts de la commune. Il est prématuré d'affirmer que nous réussirons à tenir notre objectif pour le reste de la mandature, mais cela reste notre priorité. Une partie de la réussite ne nous appartient pas puisque nous restons très dépendants du montant de la future DGF qui nous sera attribuée.

Notre volonté est de vous tenir informés des évolutions de la situation. Nous ne manquerons pas de le faire à l'occasion du budget 2016 qui sera voté au mois de mars.

LA COMMISSION FINANCES

